

Automne 21

CASTEL

Infos



CHATEAUNEUF

Numéro

140



Echo

Vie de la commune

Infos mairie

Vie des associations

Etat civil

www.mairiedechateauneuf.fr

Sommaire



Conseil municipal - Pages 3-4

Le mot du Maire
Echos du 29 juin



Vie de la commune - Pages 4 -13

Réfection du terrain de football
Centre de loisirs
Pôle ados
Le e-Rallye
Une faune variée

Infos mairie - Pages 14-16

Réunions de quartiers
Les dangers du monoxyde de carbone
Passage du père Noël
Cabinet d'infirmier
Police infos 42



Vie des associations - Pages 17-23

La chasse, un appui aux collectivités
Association familiale
Course Loisirs et Randonnées
Castel seniors
Société de pêche
ASC Yoga
ASC Foot



Etat civil - Page 24

Naissances / Mariage / Décès



Votre mairie

Direction de publication et de communication :
B. LAGET

Mise en page : L. TENA
Imprimerie SUD OFFSET
PAPIER RECYCLE

Dépôt légal : 3ème trimestre 2021
1ère page :E-Rallye



Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et le vendredi après midi de 13h à 17h30

Téléphone : 04.77.75.07.93
Fax : 04.77.75.23.63

mairie@mairiedechateauneuf.fr

INFOS DÉCHETS

0 800 882 735



Le mot du Maire

Ce bulletin d'automne présente pour la seconde année consécutive un caractère très particulier.

En effet, vous ne trouverez pas dans les pages suivantes les traditionnels articles sur les diverses manifestations habituellement organisées au printemps et en été, par les associations, qui procèdent au renforcement de la convivialité dans notre commune. Malgré l'amélioration de la situation sanitaire ces manifestations n'ont pas pu être organisées en raison des incertitudes que nous avons connues au printemps.

En revanche avec l'amélioration de la situation sanitaire nous allons pouvoir reprendre la tenue des deux réunions de quartiers programmées le 29 novembre au Château du Mollard et le 2 décembre en mairie. Ces réunions, nous permettrons d'évoquer ensemble tous les sujets de proximité qui vous tiennent à cœur.

De même, le traditionnel repas de Noël, la tournée du Père Noël, et le spectacle de fin d'année sont programmés et devraient pouvoir se dérouler normalement d'ici la fin de l'année.

Dans le même ordre d'idée, les Présidentes et Présidents d'associations ont tenu, comme chaque année, à élaborer le calendrier des manifestations qui a été joint à la dernière parution, quitte à devoir les annuler si la situation connaissait une nouvelle dégradation.

Cela a un côté de plus en plus frustrant pour les organisateurs et les bénévoles concernés, et je tiens ici, en ces temps de crise, à les remercier de ne pas baisser les bras.

Durant la crise sanitaire nous avons fait le nécessaire pour ne pas ralentir notre politique d'investissements. Cela pour aider à notre échelle au maintien de l'activité économique en apportant du travail aux entreprises du territoire.

Il convient de préciser que cet effort a été soutenu

par l'Etat, et les Collectivités locales : Région AURA, CD42, et SEM au titre de leurs lignes d'intervention et notamment celles au titre des différents plans de relance.

Ainsi, la nouvelle crèche a pu ouvrir ses portes le premier septembre et la résidence de l'Espérance devrait accueillir les premiers locataires en novembre.

A ce propos l'engouement suscité à la suite de l'article paru dans la dernière édition démontre que la municipalité a réalisé un équipement de qualité qui correspond bien à une attente.

De même, la reprise de la surface du terrain de football a pu être réalisée en quelques semaines et cela malgré les délais imposés par certains fournisseurs. Avec cette mise à niveau, le club disposera d'un outil performant pour développer ses activités. Il convient ici de saluer la persévérance de l'équipe de bénévoles qui gèrent le club, et de la fidélité des adhérents qui tout au long de la crise ont su faire les efforts nécessaires pour poursuivre les activités dans le respect des règles sanitaires. Ce projet bénéficie de nombreuses subventions de différents organismes tels que l'Etat, la Région et la FAFA.

Enfin, nous avons pu lancer la rénovation de la salle des Pervenches avec le renforcement de l'isolation thermique, la mise en place d'une isolation phonique, la création d'un système de chauffage et de rafraîchissement efficace, qui permettra de limiter les nuisances sonores provoquées parfois par des participants pas très respectueux du voisinage. Pour renforcer ce point la rétribution du gardiennage sera obligatoire lors de la location.

Le Maire

Echo du 29 juin 2021

Participations financières accordées aux familles pour l'année 2021-2022

Les participations financières accordées aux familles de Châteauneuf sont fixées comme suit :

- cantines scolaires : 1,30 € par repas,
- fournitures scolaires : 20,00 € par enfant,
- participation francas SIPG : selon barème dans un minimum de 5 €,
- Aide périscolaire (hors déduction fiscale pour - 6 ans): 50 % du montant à charge /an et /enfant.
- Aide aux sorties scolaires de 2 jours et plus : 30 % du montant à charge par an et par enfant.

Convention territoire globale de la CAF

La CAF a informé la commune de la modification de ses relations contractuelles avec les collectivités locales. Les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) arrivés à terme sont remplacés à compter du 31 décembre 2019 par des Conventions Territoriales Globales. L'objectif de cette nouvelle procédure est pour la CAF de mettre en valeur l'action de la branche Famille sur un territoire plus globale qu'un CEJ, une plus grande lisibilité de ses actions de soutien auprès des associations et des communes. Approbation.

Tarifs des locations des salles

Les tarifs sont fixés comme suit :

- Pour les particuliers :
- Tarif week-end :
- Salle ERA (40 personnes) à 200 €,

salle VOUTE (80 personnes) à 400 €,
salle Pervenches (150 personnes) à 700 €

- Pour les entreprises :

Tarif journalier :

Salle ERA à 150 € -

Salle VOUTE à 300 € -

Salle GRANGE à 400 €

Tarif week-end :

Salle ERA à 225 € -

Salle VOUTE à 450 € -

Salle GRANGE à 550 € sans mobilier et 750 € avec mobilier

Dissimulation des réseaux secs au bourg

Il y a lieu d'envisager de dissimuler les réseaux secs (électricité, basse tension, télécom...) au bourg de Châteauneuf, route François Mouton. Approbation.

Taxe des séjours et occupation du domaine public

Saint Etienne Métropole a institué une taxe de séjour sur l'ensemble du territoire. La commune prend donc en compte ces tarifs pour les demandes qui seront effectuées sur la commune de Châteauneuf.

Par ailleurs, toute occupation privative du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance. Aussi, il est nécessaire de fixer les tarifs sur le territoire privé de Châteauneuf.

Camion de vente ou d'alimentation sans électricité 5 € par jour. Camion de vente ou d'alimentation avec électricité 10 € par jour. Emplacement 1€/m²/jour

Réfection du terrain de football

Après 16 années de service, la surface du terrain de foot a dû être refaite.

Compte tenu de la qualité des travaux réalisés en 2006, nous n'avons eu à effectuer sur la structure que des travaux ponctuels, car un faible nombre de drains étaient bouchés.

Le chantier a donc pu être conduit en dans un délai limité, ce qui n'a pas trop perturbé les activités du club.

Le revêtement du terrain de football en gazon synthétique est composé comme suit : une couche de souplesse drainante préfabriquée et un gazon synthétique 40 mm lesté de sable et de granulats liège, y compris traçages.

Ainsi, avec la sortie de la crise sanitaire les joueurs de foot pourront reprendre leurs activités dans de très bonnes conditions, et les bénévoles se voir récompensés de la ténacité dont ils ont fait preuve tout au long de cette crise pour maintenir les activités du club.





VIE DE LA COMMUNE



Centre de loisirs été 2021

Retour sur cet été !

Avec beaucoup de pluie cet été, nous avons quand même pu profiter de beaux moments,

Les enfants sont allés au Bois des Lutins, qui regorge d'attractions ludiques, au zoo de St Martin la Plaine, au lac de Villerest, et à la ferme de Craitillieux.

Après avoir relevé le défi de Kho lanta, ils se sont entraînés au jujitsu avec Valérie GOMEZ, et ont enchaîné avec une randonnée de 13 km, jusqu'au ban, au-dessus de Farnay, même pas fatigués !

La dernière semaine de juillet, M. Philippe PACHE de Physiolax, les a formés aux 1ers secours et le magicien Ludovic CABUT leur a fait un super spectacle. Au passage, nous avons utilisé la structure gonflable des ados, pour faire quelques tours.

Les 3-5 ans ont même réussi à retrouver la princesse disparue, que M. Soleil avait caché.

Les plus grands eux, sont partis faire du camping à Aurec-sur-Loire, pendant 2 jours.

Fin août, les enfants sont allés à la piscine de Génilac, et à une main tendue dans leur ferme pédagogique. Tandis que Cécile LEOEN leurs a montré les bases du théâtre.

VIVEMENT LES PROCHAINES VACANCES !

Et nous sommes ouverts tous les mercredis ! Plus d'info sur le site de la mairie.





VIE DE LA COMMUNE



Bienvenue

au centre de loisirs



Pôle ados

Le pôle ados a ouvert ses portes pour la première fois cet été au château du Mollard pour le grand plaisir des familles et des jeunes.

Une salle est consacrée aux ados dans l'enceinte du château.

Le pôle ados a été conçu et réfléchi à l'initiative des familles, des élus, une prise de contact a eu lieu avec les jeunes de la commune pour les investir dans le projet. Une journée échanges et découverte a eu lieu le samedi 12 juin 2021.

Suite à cet échange les salariés de la mairie et les partenaires ont travaillé sur 5 objectifs pédagogiques qui sont :

- 1 Favoriser l'épanouissement des jeunes, et les accompagner dans la citoyenneté.
- 2 Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre. Favoriser la prise d'initiative et la créativité.
- 3 Accompagner les jeunes dans l'émancipation, le développement personnel, la valorisation de soi.
- 4 Développer l'esprit critique et la cohésion du groupe.
- 5 Découvrir l'environnement par le biais d'activités de plein-air et d'éducation à l'environnement.

Au programme de nombreuses activités ont été mises en place comme rafting, trampoline parc, boxe, accrobranche etc.

De nombreux projets sont en cours pour la saison 2021/2022 comme le projet Harry Potter sur les mercredis après-midi ou encore le projet cocooning les vendredis soir.

Grâce à toute cette préparation faite en amont, nous avons réalisé une bonne saison estivale. Nous avons eu beaucoup de retour positif ce qui s'annonce prometteur pour les prochaines vacances.

Journée shopping
et laser game



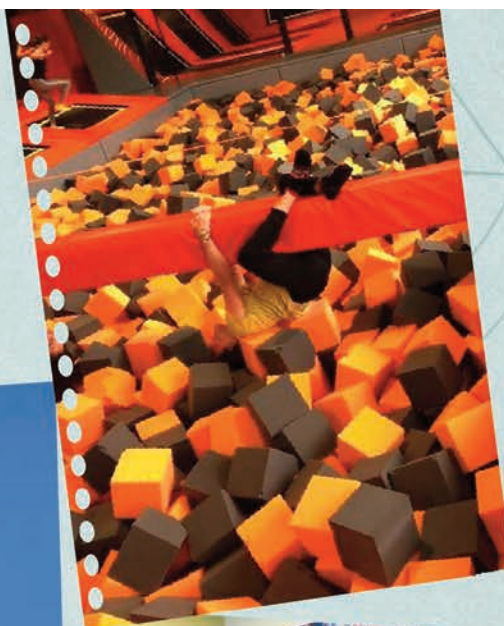
Journée découverte





VIE DE LA COMMUNE

Trampoline parc



Structure gonflable aquatique



Journée boxe



Projet Harry Potter



Le E-Rallye à Châteauneuf

Dans la seconde quinzaine du mois d'octobre, l'Automobile Club de Monaco (ACM) organise chaque année le E-Rallye.

Cette course automobile est destinée à faire la promotion de la mobilité propre, et a démontré que les véhicules électriques peuvent assurer des trajets importants, en utilisant les infrastructures existantes. Il s'agit d'une course dont la performance n'est pas fondée sur la vitesse, mais sur la régularité.

Précisons que cette course se déroule toujours dans le cadre Sud-Est de la France et cela en raison de la présence d'un réseau public de bornes de recharge, créé par les collectivités locales : le réseau E-BORN.

Cette année, devant l'apparition des premiers véhicules utilisant l'hydrogène comme carburant, l'ACM a décidé pour l'édition 2021 d'ouvrir la compétition à ce type de véhicule, pour démontrer la faisabilité de ce type de course.

Fallait-il encore trouver une collectivité capable d'assurer l'approvisionnement des véhicules ?

Avec la plate-forme ILOT@GE implantée au château du Mollard, nous avons pu relever le défi !

En effet, cette installation dédiée à assurer l'autonomie énergétique du château et de ses annexes à partir de l'utilisation des énergies renouvelables : photovoltaïque et micro-éolien, dispose de capacités de production et de stockage d'hydrogène vert (H2v).

Aussi compte tenu du faible nombre de véhicules prévus dans l'édition 2021 nous avons pu garantir la production de suffisamment d'H2v, sans hypothéquer notre approvisionnement au niveau du chauffage durant l'hiver.



Voitures à l'

Voitures éle





VIE DE LA COMMUNE



à l'hydrogène
électriques

Une faune variée

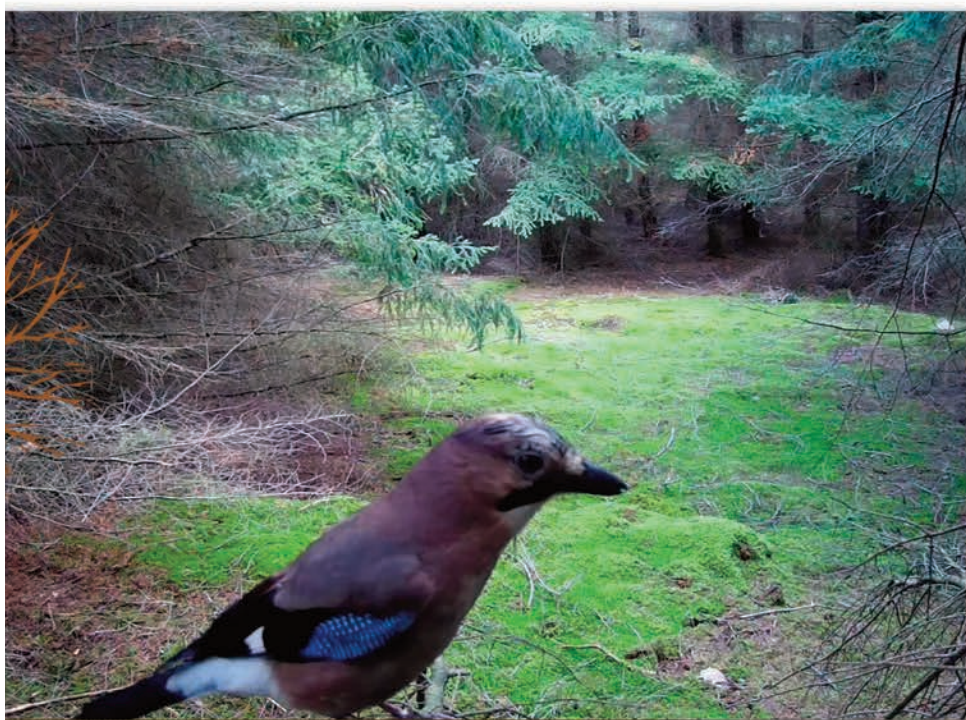
Un de nos concitoyens en utilisant des caméras communément appelées « pièges vidéos » disposées dans plusieurs clairières de la commune a pu observer de jour comme de nuit la richesse de la faune.

Si vous souhaitez découvrir les : biches, brocards, écureuils, fouines, lapins, geais, renards et sangliers il suffit de consulter le lien sur le site internet de la commune page : « une faune variée ».





VIE DE LA COMMUNE



Réunions de quartiers



Lundi 29 novembre 2021

À 19h00

Au Château

Salle de la Voûte



Jeudi 2 décembre 2021

À 19h00

En mairie

Salle du conseil

Les dangers du monoxyde de carbone

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO) POUR COMPRENDRE



Passage du père-Noël



LA VISITE DU PÈRE NOËL

**Pensez à réserver
son passage avant le
10 décembre 2021
en appelant la mairie
au 04 77 75 07 93.**

**Passage du Père Noël
le
vendredi 24 décembre
entre 19 et 20 heures.**



Information – Cabinet Infirmier

Nous avons le plaisir de vous annoncer le **déménagement** de notre **cabinet infirmier** dans nos nouveaux locaux, **40 Allée de l'Espérance 42800 CHÂTEAUNEUF.**

Nous assurons les **soins à domicile 7j/7** et au cabinet sur rendez-vous.
Vous pouvez nous joindre au 06.10.89.02.73.



Marion Benier



Barbara Lagarde

INFOS MAIRIE

Police 42 infos

La police nationale 42 de la Loire rédige une lettre d'informations sur leurs activités d'intérêt général, elles sont consultables via leurs réseaux.



VOUS POUVEZ LES SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



La chasse, un appui aux collectivités

9 600 CHASSEURS
900 ASSOCIATIONS DE CHASSE
130 PIÉGEURS

**RÉGULATION DES ESPÈCES**

D'une façon générale, les chasseurs ont un rôle prépondérant dans la régulation des espèces même si ce n'est pas la seule finalité du chasseur.

Les mairies sont souvent sollicitées par leurs administrés face à la prolifération de certaines espèces qui peuvent occasionner des dégâts. C'est le cas du ragondin, espèce dite invasive, qui pose des soucis sur les berges, mais aussi sur les habitats des zones humides type roselière. D'autres espèces occasionnent des désagréments sur les bâtiments publics par leurs déjections tels que les pigeons de clocher ou les corbeaux freux ou encore les fouines dans les combles.

Elles font naturellement appel aux chasseurs ou aux piégeurs locaux pour réguler ces animaux responsables de dégâts.

250 HA DE CULTURES IMPLANTÉS
POUR LA FAUNE SAUVAGE / AN

150 KM DE HAIES PLANTÉS DEPUIS 2000

120 MARES RESTAURÉES PAR AN

3 400H/AN POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA FAUNE

10 000 PERSONNES
SENSIBILISÉES À L'ENVIRONNEMENT / AN



VIE DES ASSOCIATIONS

Association familiale

Après une longue période d'arrêt pour cause de crise sanitaire, les activités de l'Association Familiale ont repris en septembre dans la salle du stade de Châteauneuf, la salle des Pervenches étant en travaux de rénovation jusqu'à fin octobre.

Cela concerne la gymnastique les lundis et mercredis renseignements 06 62 84 85 62, l'atelier loisirs créatifs les mardis et jeudis 06 71 09 17 75 et l'atelier polyvalents les vendredis 04 77 75 56 54.



VIE DES ASSOCIATIONS

Association familiale : suite

Pour les manifestations de l'association la soupe aux choux aura lieu le dimanche 13 mars 2022 salle des Pervenches.

Le téléthon de Châteauneuf avec la marche de nuit aura lieu le vendredi 3 décembre et la soirée repas dansant le samedi 4 décembre 2021.

Le banquet des classes pour les résidents, les natifs de Châteauneuf en 0 et 5 – 1 et 6 aura lieu au restaurant Le Serpolet à St. Christo en Jarez à midi le samedi 13 novembre 2021, renseignements au : 06 73 15 53 94 – 06 75 62 29 56 – 04 77 75 93 71. Tarif : 38€ avec l'apéritif, vin, café et crémant. Inscriptions et règlements lors de la permanence salle du stade de Châteauneuf à partir de 18h le mercredi 27 octobre.

Renseignements : Concernant l'Association Familiale de Châteauneuf : 06 58 50 27 29

Mail : jeanmarc.thierion@gmail.com



Course Loisirs et Randonnées

Après une interruption de 18 mois de nos activités, nous avons tenu notre assemblée générale le 02 octobre 2021. Pierre Guichard notre président a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux adhérents, non sans avoir auparavant vérifié les «pass sanitaires» de tous les participants. Parmi les 11 membres du bureau il y a un seul changement, Jeanine Chatillon est notre nouvelle trésorière ; elle dresse un bilan comptable équilibré. La secrétaire adjointe expose le déroulement des activités depuis le 13 mars 2020, jour où nous avons partagé des crêpes. Enfin chacun a pris connaissance du calendrier des rendez-vous pour 2021/2022.

Le séjour qui devait avoir lieu l'an dernier en juin a pu se concrétiser les 10, 11, et 12 septembre à La Féclaz, en Savoie.



Assemblée générale du 2 octobre
Une halte à Pont de Beauvoisin, au musée de la Machine



VIE DES ASSOCIATIONS

Course Loisirs et Randonnées

à bois et de l'Outillage à main, nous a tout appris du travail des ébénistes d'antan et d'aujourd'hui.
Le samedi matin, petite marche en forêt à la rencontre de la cascade de la Doria.

Après-midi, visite guidée à Aix les Bains : vestiges romains, thermes, parc pour les curistes, peintures sur les murs du parking du casino. La journée s'est achevée au mont Revard (1537m) avec une vue à 360 degrés. Retour au gîte où nous attendait une copieuse et délicieuse croziflette.

Le dimanche a été consacré à la visite guidée du vieux Chambéry très influencé par l'Italie avec un arrêt obligé devant la fontaine aux éléphants (dite les 4 sans culs). Notons que J.J. Rousseau et Lamartine ont séjourné à Chambéry.

L'après-midi, nous nous sommes rendus à la rotonde ferroviaire où notre guide nous a conté l'histoire de ce monument, livré en 1910, et inscrite au patrimoine mondial des Monuments Historiques depuis 1984.

Le programme est donc bien lancé et chacun peut nous rejoindre car « un homme qui ne marche pas ne laisse pas de traces » (G. Wolinski).



VIE DES ASSOCIATIONS

Castel Seniors

Si vous avez envie de vous distraire, de vous divertir ou tout simplement bavarder, vous serez les bienvenu(e)s aux rencontres le jeudi de 14 heures à 17 heures 30 à la salle du club au rez de chaussée de la mairie. Ce jour- là, vous avez la possibilité de jouer aux cartes (belote, coinche) et à différents jeux de société (scrabble, dominos etc..).



Le mardi de 14 heures à 17 heures, vous pouvez jouer au billard et à la pétanque par beau temps à la salle du château dans le parc du Mollard.

Ces activités sont ouvertes à toutes et à tous gratuitement dans le but de découvrir les propositions du club en attendant l'assemblée générale de l'association au printemps 2022.

Le pass sanitaire est obligatoire.



Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Madame Odette Chataignon au 04 77 75 72 84.

Société de pêche castelneuvienne

La Société de pêche Castelneuvienne a reçu son agrément de la Préfecture de Saint Etienne. Les nouveaux membres du bureau sont :

Mr Poulette Bernard : président
Tel. : 06 32 56 07 19 (pour renseignement)

Mr Bastian Sébastien : trésorier

Mr Triay Norbert : secrétaire

L'étang de Bourbouillon doit être récuré avant de pouvoir être réempoissonner. Les autorisations de curage sont en attente des organismes concernés (Saint Etienne Métropole et Police de l'eau).

Nous vous informerons de l'avancée du dossier et d'une éventuelle ouverture sur 2022.





VIE DES ASSOCIATIONS

ASC YOGA

Après une saison difficile l'année dernière, due à toutes les contraintes liées au virus du Covid, les cours de l'ASC YOGA ont démarré en présentiel, le lundi 06 septembre. Pour cette nouvelle saison, **l'ASC YOGA propose 4 cours hebdomadaires de Yoga, à la salle Era, au Château du Mollard.**

Les horaires sont :

- Lundi de 17h15 à 18h45,
- Lundi de 19h00 à 20h30,
- Mardi de 18h30 à 20h00,
- Jeudi de 10h15 à 11h45.

Nous avons fait le choix de maintenir ces 4 cours mais ils ne sont pas complets. Vous pouvez donc nous rejoindre. Un cours d'essai gratuit vous sera proposé. Les ateliers (Qi Gong et méditation) sont pour l'instant suspendus par manque d'inscriptions.

Nous allons également proposer des cours en distanciel,

par Skype, afin que les personnes n'ayant pas le pass sanitaire puissent continuer l'activité.

Nous espérons reprendre une activité normale cette année et pouvoir à nouveau proposer des sorties (marche, restaurant, visite de musée...) à nos adhérents. Le bureau remercie toutes les personnes qui sont fidèles à notre association depuis plusieurs années.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

par e-mail sur
yoga.Châteauneuf.42@gmail.com

ou par téléphone au 06 79 02 79 63
(Mme Gambino, Présidente).



Saison 2021 • 2022 Yoga, Qi Gong, Méditation

Pass sanitaire obligatoire*

YOGA adulte/ado

183 €
/an
33 cours

Début des cours :

Lundi 06 septembre 2021

Cours hebdomadaires tous niveaux - Cours d'essai gratuit

Horaires : Lundi de 17h15 à 18h45 • Lundi de 19h00 à 20h30

Mardi de 18h30 à 20h00 • Jeudi de 10h15 à 11h45

Calendrier des cours au dos

Les ateliers :

QI GONG

Gymnastique traditionnelle chinoise, fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale.

Mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.

Jeudi de 19h à 20h30 - durée 1h30

21 octobre • 18 novembre • 02 décembre 2021 •

13 janvier • 03 février • 17 mars • 14 avril • 02 juin 2022

56 €
/an
8 cours



MEDITATION

Pratique de Yoga traditionnel

Mardi de 20h15 à 21h15 - durée 1h

12 octobre • 09 novembre • 07 décembre 2021 •

04 janvier • 08 février • 08 mars • 05 avril • 07 juin 2022

40 €
/an
8 cours



MEDITATION

Jeudi de 9h30 à 10h - durée 30 minutes

25 novembre 2021 • 24 mars 2022

5 €
/an
2 cours

Renseignements pratiques

Les cours ont lieu à :

Château du Mollard • Salle Era • 42800 CHATEAUNEUF

*Pass sanitaire obligatoire :

En application du décret n° 2021-955 du 19 juillet 2021, tout pratiquant de 18 ans et plus doit présenter l'une des trois preuves sanitaires prévues dans le cadre du Pass Sanitaire pour accéder aux établissements sportifs clos et de plein air. **Ce pass est à présenter lors de l'inscription.**

Protocole sanitaire :

En raison de l'épidémie de Covid-19, les consignes sont les suivantes :

- Apporter votre propre tapis, couverture et coussin (aucun matériel commun ne sera prêté).
- Prévoir un sac pour mettre vos affaires personnels à côté de vous (pas d'utilisation du porte-manteau)
- Porter un masque en arrivant et lors de tout déplacement dans la salle.
- Mettre du gel hydro-alcoolique à l'arrivée dans la salle.
- Distanciation entre chaque tapis.
- Aucun changement de cours pour un rattrapage ne sera possible cette saison.

Inscriptions :

• **Vendredi 03/09 de 17h00 à 18h30, à la salle Era**

• **Lundi 06/09 de 16h à 17h00, à la salle Era**

Aucune inscription ne sera prise pendant les cours.

Si vous ne pouvez pas vous inscrire lors de ces permanences, merci de nous contacter. Paiement en 3 chèques pour les cours de yoga.

Certificat médical à l'inscription. Apporter un stylo.

Nous ne pourrions procéder à aucun remboursement en cours d'année, excepté pour raison médicale, sur présentation d'un certificat médical.

Renseignements : yoga.chateauneuf.42@gmail.com
ou Marie-Louise GAMBINO (Présidente) : 06 79 02 79 63

Site Mairie : <http://www.mairiedechateauneuf.fr>
Rubrique > Vie quotidienne > Associations > ASC Yoga



VIE DES ASSOCIATIONS

ASC Foot

Un début de saison prometteur dans les catégories de jeunes.

Une nouvelle saison avec beaucoup de nouveaux joueurs en catégorie U6 et U7. Le groupe de 16 enfants de 4 à 6 ans entraînés par des éducateurs confirmés. Alain Roche, Thierry Cizeron, Alain Blanc, Marc André Renoulet et Florian. Cette année beaucoup de nouveaux joueurs sont venus principalement de la commune.

Des exercices de psychomotricité pour les plus petits, indispensables pour commencer à pratiquer le football.



Bien encadrés, ils vont rapidement progresser et pourront commencer les plateaux du District dans de bonnes conditions. Les inscriptions sont ouvertes pour ces catégories jusqu'à janvier.



Mêmes constatations pour les catégories U8 et U9. Une vingtaine de joueurs dirigée par de jeunes éducateurs en formation : Mateo, Luis et Nicolas.



Un succès pour la première manifestation extra sportive organisée par le club.

Le concours de pétanque qui s'est déroulé au Boulo-drôme de Rive de Gier grâce au concours du président mais aussi à un temps clément, a été une réussite aussi bien sur le nombre de participants (32 doublettes) que sur l'ambiance qui a régné tout au long du concours.





VIE DES ASSOCIATIONS



PROCHAINES MANIFESTATIONS

Matinée Tripes organisée par les + de 40 ans. Dimanche 24 octobre.

Bourse aux jouets et vêtements prévue le 21 novembre au Château du Mollard.

Retenez vite votre place.

Des féminines au top, qui ont commencé leur saison par deux victoires.



Le groupe des 18 ans.

ETAT CIVIL

Naissances

- PION Owen né le 8 juin à Ecully
- PION Joleen née le 8 juin à Ecully
- SICARD Lana née le 14 juin à Saint Etienne
- MILIANO Andréa née le 17 juin à Saint Chamond
- REY Hippolyte né le 17 juin à Firminy
- PEYRE Julia née le 5 juillet à Lyon 8ème
- RICCI Luno né le 8 juillet à Saint Etienne
- MOUTON Gabriel né le 28 juillet à Givors
- TELES Lisandro né le 31 août à Givors

Bienvenue sur la commune et félicitations aux parents.

Mariages

- * Mr Guillaume SALQUE-MORETON et Mr Loïc BRUN le 18 juin
- * Mr Cyril BONNEMAYRE et Mme Christelle FOUIX le 21 août
- * Mr Christian TERRAT et Mme Vanessa BRUYAS le 18 septembre

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

- * Mme Marie Aline Damon épouse CHAVANNE, née le 12/12/1955 à Lorette, décédée le 6 juin 2021 à Châteauneuf
- * Mme Domenico Marra épouse CAROTA, née le 18/09/1946 en Italie, décédée le 3 juin 2021 à Saint Priest en Jarez
- * Mme Françia Bonnard épouse ENJOLRAS, née le 15/01/1931 à Saint Julien en Jarez, décédée le 15 janvier 2021 à la Talaudière
- * Mr Maurice VIAL, né le 26/07/1944 à Saint Chamond, décédé le 1er juillet 2021 à Saint Chamond
- * Mme Marie-Christine Thierion épouse PERRIER, née le 7/07/1957 à Rive de Gier, décédée le 16 juillet 2021 à Châteauneuf

Nous présentons à leur famille nos sincères condoléances.



Owen et Joleen Pion

Hippolyte Rey

Andréa Miliano

Julia Peyre

Luno Ricci

Christelle et Cyril Bonnemayre